

COMMUNE DE **VILLARS-SAINTE-CROIX**



INFORMATIONS DIVERSES 2025



TABLE DES MATIÈRES

1. Informations importantes
2. Transports publics
3. Adresses utiles
4. Sociétés locales
5. Dates à retenir (séances du Conseil Général, manifestations)
6. Subventions
7. Taxes et renseignements fiscaux
8. Locations salles communales
9. Villars-Sainte-Croix en histoire
10. Villars-Sainte-Croix et sa géographie
11. Villars-Sainte-Croix et les districts
12. Villars-Sainte-Croix - sa carte d'identité

De plus amples informations sont également à disposition sur le site internet www.villars-sainte-croix.ch.

Toutes les informations contenues dans ce fascicule sont susceptibles d'être modifiées en cours d'année et n'ont pas de valeur légale ou contractuelle.

1. INFORMATIONS IMPORTANTES

Gestion des déchets

EcoPoint « Au Village »

Le site permet de déposer : alu, fer blanc, PET, capsules café en alu, habits.

Horaires : **Les mercredis et samedis, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00.**

Merci de respecter scrupuleusement ces horaires par égard pour le voisinage.
Le tri correct des déchets a toute son importance, merci de vous y conformer.
Les habitants veilleront à la propreté du site.

Dans le courant 2025, l'EcoPoint sera déplacé près de la chapelle. De plus amples informations seront transmises en temps voulu.

Déchetterie intercommunale

Une carte de légitimation est fournie par ménage.
En cas de perte, le remplacement sera facturé CHF 20.-.

Horaires : du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
le samedi, de 9h00 à 16h00 (fermeture des portes à 15h45).

Adresse : Rte de Crissier 10, 1030 Bussigny
(A l'extrémité ouest du parking de Mediamarkt)

Collectes « porte à porte »

Quatre collectes « porte à porte » sont planifiées à Villars-Sainte-Croix :
ordures ménagères, papier-carton, végétaux, verre.
(selon le planning figurant sur la brochure).

RÉSEAU D'ACCUEIL BUSSIVILLAJE

Le réseau propose, aux parents domiciliés sur les communes de Bussigny et Villars-Ste-Croix, trois types d'accueil: l'accueil collectif préscolaire (crèche), l'accueil collectif parascolaire (UAPE et APEMS) et l'accueil familial de jour (mamans de jour).

Le réseau a pour but la gestion de l'accueil de jour conformément à la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants (LAJE). Le réseau définit la politique tarifaire, finalise la facturation et attribue les subventions, tant aux parents qu'aux structures d'accueil. Le réseau BussiVillAje gère les inscriptions et la liste d'attente de façon centralisée.

Association BussiVillAje - Rue de Lausanne 3 - 1030 Bussigny
021 544 27 50 - www.bussivillaje.ch

LA COMMUNE

Située dans le district de l'Ouest lausannois, Villars-Sainte-Croix compte, au 1^{er} novembre 2024, **964** habitants, dont:

725 suisses et **239** étrangers

Moins de 16 ans: **163** personnes

Plus de 16 ans: **801** personnes

Moins de 18 ans: **194** personnes

Plus de 18 ans: **765** personnes

LA MUNICIPALITÉ

Syndic	Georges Cherix 078 642 85 82 georges.cherix@villars-sainte-croix.ch	Administration générale Transports publics et mobilité Finances – Urbanisme Terrains communaux
Municipal	Vincenzo Camuglia 079 291 87 76 vincenzo.camuglia@villars-sainte-croix.ch	Parcs et cimetière Routes et éclairage public Bâtiments communaux
Municipale	Nicole Cattano 079 238 91 93 nicole.cattano@villars-sainte-croix.ch	Gestion du personnel Instruction publique et jeunesse Sécurité sociale Accueil de jour des enfants
Municipal	Nicola Cassetta 079 206 49 90 nicola.cassetta@villars-sainte-croix.ch	Égouts, épuration, eau claire Culture et sports Déchets Cultes – Sociétés locales
Municipal	Frédéric Strittmatter 079 212 35 05 frederic.strittmatter@villars-sainte-croix.ch	Forêts Police Protection civile Défense incendie

CONSEIL GENERAL

Présidence	Marielle Bartolucci 078 673 78 17 – presidence.conseil@villars-sainte-croix.ch
Vice-présidence	Illuminata Perna 079 204 45 87 – vice-presidence.conseil@villars-sainte-croix.ch
Secrétaire	Anita Cochard 021 731 49 07 – secretaire.conseil@villars-sainte-croix.ch
Scrutatrice et scrutateur	Antonina Monnier et Vincenzo Cattano
Scrutatrices suppléantes	M ^{mes} Françoise Cuérel et Paola Cassetta

ADMINISTRATION COMMUNALE

Heures d'ouverture :

Les lundis, mardis et jeudis de 08h00 à 12h00, le mercredi de 07h00 à 12h00.
En dehors de ces horaires, il est possible de prendre rendez-vous.

Accueil téléphonique :

021 701 16 10 (aux mêmes horaires d'ouverture que l'administration communale).

2. TRANSPORTS PUBLICS

La Commune bénéficie des services de bus des TL. La ligne **TL 32** relie Villars-Sainte-croix à Crissier-Timonet, gare de Renens et Prilly-Galicien et la ligne **TL 17** vous conduit de la Croix-du-Péage à Lausanne Flon en passant par la gare de Renens.

Consultez l'horaire complet en ligne sur www.t-l.ch/voyager/horaires.

Des cartes journalières CFF sont disponibles sur le site de la commune de Villars-Sainte-Croix ainsi qu'au guichet de l'administration communale.

Et pour les noctambules, le bus pyjama permet de regagner son domicile par la ligne **N4**. Informations sur www.t-l.ch/horaires-plans/autres-solutions-de-mobilite/tl-pyjama.

La ligne 32 qui relie Mex VD-Faraz, à Prilly-Galicien, via Renens est rétablie selon le trajet original.

Plus d'info sur t-l.ch et auprès des conseillers du centre clientèle de Renens au pied de la passerelle « Rayon Vert » sur la rue de Crissier.

3. ADRESSES UTILES

Commande d'actes d'état civil (origine, naissance, décès, certificat de famille, certificat individuel d'état civil, partenariat enregistré) :

www.vd.ch/themes/population/etat-civil/commande-dactes/

Commande d'actes de mariage : Lieu du mariage

Affaires sociales

Agence d'Assurances Sociales (AAS), Avenue du 14-Avril 7, 1020 Renens	021 338 96 00
--	---------------

Centre Social Régional (CSR) Avenue du 14-Avril 8, 1020 Renens	021 316 84 00
---	---------------

Plateforme d'orientation sociale (POS) Avenue du 14 Avril 7, 1020 Renens	021 316 84 00
---	---------------

APREMADOL

Association pour la prévention et le maintien à domicile	021 694 34 34
--	---------------

Assurances

Etablissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA), Pully	058 721 21 21
--	---------------

Attestations

d'établissement	Office de la Population	021 701 16 10
de départ	Office de la Population	021 701 16 10
d'établissement	Office de la Population (rés. secondaire)	021 701 16 10
de vie	Office de la Population	021 701 16 10
de séjour	Office de la population	021 701 16 10
d'annonce de départ	Office de la population	021 701 16 10

Cartes d'identité uniquement

Office de la population	021 701 16 10
-------------------------	---------------

Bibliothèque de Bussigny

Rue des Collèges 2b	021 706 12 50
---------------------	---------------

Boîte à livres

Préau couvert du bâtiment scolaire et administratif
Ouverte de 08h00 à 20h00

BussiVillAje

Accueil de jour des enfants	021 544 27 50
-----------------------------	---------------

Cadastre

Registre foncier des districts de Lausanne et de l'Ouest lausannois Avenue de Savoie 10 – 1014 Lausanne	021 316 27 00
---	---------------

Centre médico-social de Bussigny	Rue de l'Industrie 58A 1030 Bussigny	021 706 57 00
Centre orientation scolaire et professionnelle	Rue de la Savonnerie 1 1020 Renens	021 557 11 70
Chiens (enregistrement)	Office de la Population	021 701 16 10
Office régional de placement	ORP – Office régional de placement Route de Renens 24 1008 Prilly	021 557 44 33
Constructions	Grefe municipale	021 701 16 10
Décès	Office de la Population	021 701 16 10
Eau	Grefe municipale	021 701 16 10
Écoles (direction)	Rue des Collèges 2b 1030 Bussigny	021 557 02 00
Écoles (salle des maîtres)	Au Village 23	021 701 02 78
Électeurs (registre)	Office de la Population	021 701 16 10
État civil	Avenue de Lucens 2 1510 Moudon	021 557 07 07
Forêts	Garde-forestier M. Grégory GABRIEL	021 702 27 11
Gaz	Holdigaz	021 925 87 87
Impôts communaux, cantonaux et fédéraux	Administration cantonale Route de Berne 46 1010 Lausanne	021 316 00 00
Location refuge / salles	Office de la Population Site internet : www.villars-sainte-croix.ch	021 701 16 10
Médecins de garde	24H/24	0848 133 133
Ministère public d'arrondissement	Chemin de Couvaloup 6 1014 Lausanne Adm cant VD	021 316 57 00
Naturalisations	Grefe municipale Site internet : www.vd.ch/naturalisation	021 701 16 10

Offices cantonaux

poursuites et faillites	Avenue de Longemalle 1 – 1020 Renens	021 316 65 65
-------------------------	--------------------------------------	---------------

régional placement	Route de Renens 23 1008 Prilly	021 557 44 33
--------------------	-----------------------------------	---------------

ORPC-Rol

Protection civile	Avenue de la Gare 32 1022 Chavannes-Renens	021 637 62 00
-------------------	---	---------------

Passeports

Centre de biométrie Voie du Chariot 3 1003 Lausanne	0800 01 12 91
---	---------------

Patentes

Police du Commerce Rue des Flumeaux 41 1008 Prilly	021 622 80 00
--	---------------

Police de l'Ouest lausannois

Route des Flumeaux 41 1008 Prilly	021 622 80 00
--------------------------------------	---------------

Registres

civique	Office de la Population	021 701 16 10
---------	-------------------------	---------------

des entreprises	Bourse communale	021 701 16 10
-----------------	------------------	---------------

du commerce	Rue Grenade 38 1510 Moudon	021 557 81 21
-------------	-------------------------------	---------------

Repas chauds à domicile

Voir centre médico-social (en page 5)	021 706 57 00
---------------------------------------	---------------

Service défense incendie

SDIS Sorge Chemin de Chisaz 1 1023 Crissier	021 635 20 83
---	---------------

Service de l'emploi

Rue Caroline 11 1014 Lausanne	021 316 61 04
----------------------------------	---------------

Urgences

Police	117
Feu	118
Ambulance	144

Voirie

Greffé municipal	021 701 16 10
------------------	---------------

Votations

Greffé municipal	021 701 16 10
------------------	---------------

4. SOCIÉTÉS LOCALES ET PAROISSES

Le Cercle des loisirs	Anita Cochard, Présidente En Saugeon 5 cerclevsc@gmail.com	021 731 49 07
VSC Events	vsc-events@outlook.com vsc-events.ch	
Société de Gym Hommes	Patrick Zanello, Président Bellevue 3 - 1030 Bussigny zanello.patrick@gmail.com	079 632 21 99
Harmonie du Pontet	Eric Noll, Président Chemin de la Lovettaz 1A 1036 Sullens eric_noll@bluewin.ch	079 351 68 33
Paysannes Vaudoises	M ^{me} Christiane Guichard Zünd Ch. du Bugnon 1 1030 Bussigny christiane.guichard@hispeed.ch	021 701 05 19
Paroisse catholique	Rue du Jura 14 1030 Bussigny www.cath-vd.ch	021 701 00 70
Paroisse protestante	Avenue du Temple 13 1030 Bussigny Laurent Zumstein, Pasteur www.bussignyvillarssaintecroix.eerv.ch	021 331 56 71

5. DATES À RETENIR

Séances du Conseil général

30 janvier 2025 – 20 mars 2025 – 26 juin 2025 – 9 octobre 2025 – 11 décembre 2025.

Manifestations 2025

14.03.2025 : Tournois de briscola	21.06.2025 : Tarpy Groupe des jeunes
19.03.2025 : Souper de carême	01.08.2025 : Fête nationale
29.03.2025 : Mise de bois et coup de balai	21.08.2025 : Cinéma Open Air
05.04.2025 : Pâques enfants - VSC Events	06.09.2025 : Olympiades
08.04.2025 : Café croissant	01.11.2025 : Halloween
18.04.2025 : Célébration œcuménique	08.11.2025 : Soirée de la gym
02.05.2025 : Soirée dansante	14.11.2025 : Match aux cartes - chibre
03.06.2025 : Repas villageois à midi	06.12.2025 : St-Nicolas

6. SUBVENTIONS

Vélos électriques

15% du prix d'achat jusqu'à concurrence de CHF 300.– maximum. Tous renseignements complémentaires se trouvent sur le site internet : www.villars-sainte-croix.ch.

Abonnement de transports publics

CHF 100.– pour un abonnement annuel (Mobilis ou AG) et CHF 30.– pour l'achat d'un abonnement demi-tarif pour tous les habitants de Villars-Sainte-Croix.

Extincteurs

CHF 50.– pour tout achat d'un nouvel extincteur ou pour le remplacement d'un extincteur agréé (les frais de maintenance sont exclus de cette offre).

Fonds communal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise

La Commune de Villars-Sainte-Croix rembourse, jusqu'à concurrence de CHF 50.– et sur présentation du billet, l'achat d'un billet pour une représentation d'une de ces quatre institutions (offre limitée à 2 billets par personne et par an) :

- Béjart Ballet Lausanne
- Orchestre de chambre de Lausanne
- Théâtre de Vidy-Lausanne
- Opéra de Lausanne

7. TAXES ET RENSEIGNEMENTS FISCAUX

Taux d'impôt sur le revenu et la fortune

60,5 % en 2025

Impôt foncier

1 o/oo

Impôt communal sur les chiens

CHF 80.– / année

Les propriétaires sont tenus d'annoncer à l'administration communale, d'ici à mi-février de l'année en cours :

- chiens acquis ou reçus l'année précédente
- chiens nés l'année précédente
- chiens décédés, vendus ou donnés l'année précédente
- chiens qui n'ont pas encore été annoncés

Taxe poubelle

CHF 100.– + TVA par habitant majeur

Prix de l'eau potable

CHF 2.45 / m³

Carte d'identité

(Office de la Population)

CHF 70.– pour les adultes et CHF 35.– pour les mineurs (photo à fournir)

Passeport (centre de biométrie)

CHF 145.– pour les adultes et CHF 65.– pour les mineurs (photo comprise)

Combiné (centre de biométrie)

Carte et passeport : CHF 158.– pour les adultes et CHF 78.– pour les mineurs (photo comprise)

8. LOCATIONS SALLES COMMUNALES

Refuge

CHF 200.– par jour

CHF 100.– pour les habitants de la commune
(une location par année à ce tarif, puis CHF 200.–)

Salle des sociétés

Tarif (vaisselle comprise):

CHF 200.– par jour

CHF 150.– par jour pour les habitants
de Villars-Sainte-Croix

Salle polyvalente

(exclusivement réservée aux habitants de la commune
et aux sociétés locales)

CHF 300.– par jour / vaisselle comprise

Pour toutes les locations, une caution de CHF 200.– est à déposer en espèces au guichet,
à récupérer 48h00 après la location (jour ouvrable).

Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.villars-sainte-croix.ch



Salle polyvalente lors de la fête nationale.

9. Villars-Sainte-Croix en histoire

Le Saint du lieu

La « Sainte-Croix », dite également « Vraie Croix », se rapporte généralement dans les noms de lieux à la croix sur laquelle Jésus-Christ a été crucifié. Elle fut popularisée par la Légende dorée de Jacques de Voragine. On ne s'étonnera donc pas que de nombreux monastères, églises et communes aient été dédiés à la croix du Golgotha. Toutefois, on ne saurait éliminer l'hypothèse que la croix de Villars-Sainte-Croix ait prioritairement évoqué un croisement de chemins, religieusement sanctifié par les habitants du lieu.

Aperçu historique

Durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge, la commune de Villars-Sainte-Croix a hésité entre les appellations Sainte-Croix et Villaret. Le nom de Sainte-Croix a été confondu à plusieurs reprises avec Sainte-Croix dans le Jura et avec Villaret, localité homonyme sise à Belmont-sur-Yverdon. Le mot Croix est issu du latin *crux*, *crucis*, la croix, le gibet, via le vieux français *croy*.

Celui de Villars est dérivé du franco-provençal vélar ou vilar, le hameau, via le bas latin *villare*, l'ensemble de fermes.

Les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, relevant de la commanderie de la Chaux-sur-Cossonay ont tenu dans le village dès 1272 une léproserie, qui tomba en ruine vers 1546. Au Moyen-Âge, le Chapitre de Lausanne et la châtellenie de Cossonay avaient des propriétés dans cette localité qui leur servait de lieu de marche ou de conférence pour régler leurs différends. Les traces des deux plus vieilles familles du village, les Cuérel et les Moraz, remontent à la conquête du Pays de Vaud (1536) par les Bernois. En 1695, les Cuérel étaient encore soumis à la taille et à la mainmorte (droits féodaux) ; ils en furent affranchis par Berne.

Villars-Sainte-Croix ne relèvera alors plus que d'une seule justice : celle du bailli de Lausanne. Cet ordre des choses durera jusqu'à l'indépendance vaudoise en 1798.



Fontaine du village.

10. Villars-Sainte-Croix et sa géographie

Située sur la rive droite de la Sorge, la commune est entourée par les communes de Vuflens-la-Ville, Mex, Crissier et Bussigny. Elle fait partie depuis le 1^{er} janvier 2008 du nouveau district de l'Ouest lausannois.

Villars-Sainte-Croix est entourée de plusieurs cours d'eau.

Le Landsknecht (Chamberonne) a sa source dans le Grand-Marais au nord-est du village de Boussens. Ce cours d'eau traverse ensuite une zone boisée et reçoit les eaux de la Petite Chamberonne au niveau de notre commune. La réunion de ces deux rivières devient la Sorge. La Sorge fait office de frontière entre Crissier et Villars-Sainte-Croix sur environ 650 mètres et se situe en zone forestière.

L'Eniez ne se situe pas sur le territoire de notre commune, mais sur celui de Vuflens-la-Ville. L'Eniez (pour notre commune) est l'exutoire des eaux superficielles et de drainages de la zone agricole et d'une très petite partie de la zone habitable.

11. Villars-Sainte-Croix et les districts

La subdivision du canton en 19 districts datait du 14 juin 1803 et était largement inspirée du système organisationnel imposé par les Bernois lors de leur occupation du canton de Vaud de 1536 à 1798.

L'idée d'un nouveau découpage ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'en 1741 et en 1899, des tentatives du Conseil d'Etat sont restées vaines.

Suite à l'adoption de la nouvelle constitution, il a été décidé de réduire le nombre de districts à 10.

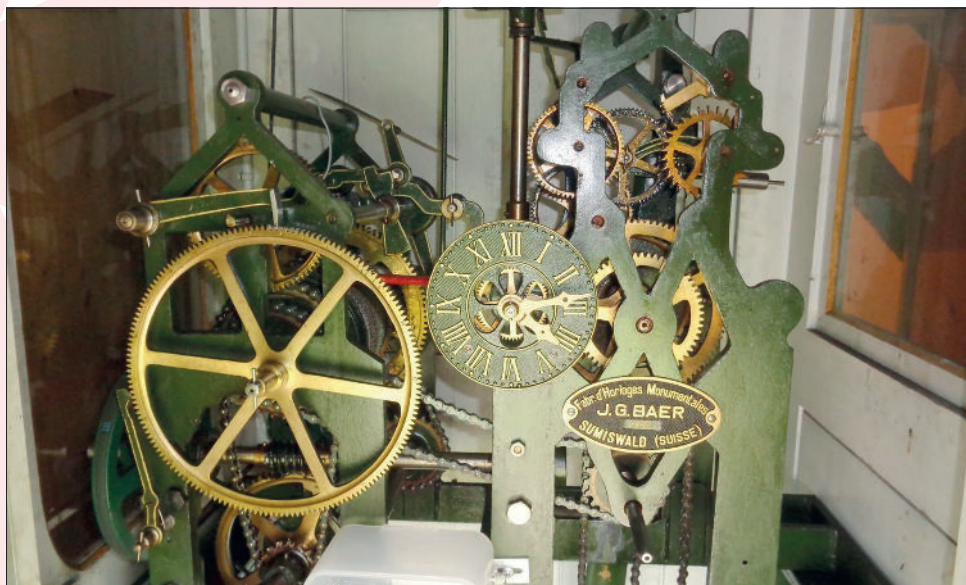
Après environ deux cents années dans le district de Morges, notre commune a donc été rattachée au nouveau district de l'Ouest lausannois depuis le 1^{er} janvier 2008.



Le district de l'Ouest est composé des communes de Bussigny, Chavannes, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix. Le chef-lieu est Renens, où est également située la préfecture.

12. Villars-Sainte-Croix – Sa carte d'identité

District :	Ouest lausannois
Population :	123 habitants en 1803 142 habitants en 1900 129 habitants en 1950 496 habitants en 1990 649 habitants en 2007 994 habitants en 2023 964 habitants en 2024
Superficie totale :	165 hectare Habitat / Industrie : 47 hectare Infrastructures : 15 hectare Vignes : 1 hectare Terrain agricole : 80 hectare Forêts : 22 hectare
Altitude :	508 mètres
Sobriquet :	Les Cancoires (hannetons)
Conseil général :	60 membres



Mécanisme de l'horloge de l'ancienne maison de commune.



Une chose peu connue et qui en étonne encore certains, ce sont les 10'000 m² de vignes cultivés.



Quatre zones industrielles sont situées sur le territoire, composée d'environ 200 d'entreprises de tous les secteurs.



Le site Bobst est également en partie sur la commune. L'usine est partagée entre les territoires de Mex, Vuflens-la-Ville et Villars-Sainte-Croix.



La fontaine couverte réaménagée en 2006 (construction en 1822).



Le collège qui abrite 4 classes, une salle polyvalente, l'administration communale, les salles du Conseil et des Sociétés (transformations de 1999).



Intérieur d'une salle de classe temporaire aménagée dans un portacabine.



La chapelle construite en 1975 a été remise à la commune par la paroisse de Bussigny / Villars-Sainte-Croix en 1989 lors de l'inauguration des orgues.



Le refuge du Trésy II construit en 2001.



Vue du village par un drone



*L'ancienne Maison de commune avec son four à pain et la salle du pressoir.
(Construction de 1868)*



Commune de Villars-Sainte-Croix
Au Village 23
CH-1029 Villars-Ste-Croix
INFORMATIONS DIVERSES